



Commission
européenne

FAITS & CHIFFRES

11e épidémie d'Ébola déclarée le 1er juin 2020 dans la province de l'Équateur

Bilan de la 10e épidémie d'Ébola en RDC, depuis le 1er août 2018 :

- plus de 3460 cas signalés
- 2280 décès signalés

L'UE contribue de manière significative à la réponse internationale au virus Ébola, au travers d'une série de mesures.

© Eugene Kabambi/OMS, 2019

Dernière mise à jour 06/06/2020

Protection Civile et Operations d'Aide Humanitaire Européennes

Réaction de l'UE à l'épidémie d'Ebola

Qu'Est-ce que c'est ?

La maladie virale Ébola est une maladie grave et souvent mortelle chez l'homme. Elle est causée par un virus zoonotique qui se transmet des animaux à l'homme et se propage ensuite par transmission interhumaine. Au-delà des souffrances et pertes humaines qu'elle engendre, la maladie peut avoir des effets dévastateurs sur la sécurité, l'économie et le système de santé des régions affectées. Lors des deux dernières épidémies, l'une en Afrique de l'Ouest (2014-2016) et l'autre plus récente en République démocratique du Congo (qui a débuté en 2018), l'UE a mobilisé des ressources politiques, financières, techniques et scientifiques pour venir en aide aux patients atteints d'Ébola et contribuer à l'effort international de contenir la maladie.

Pourquoi est-ce important ?

Le monde a réalisé la menace potentielle que constituait Ébola à l'échelle mondiale quand, entre 2014 et 2016, la maladie a touché des pays d'Afrique de l'Ouest jusque-là épargnés, faisant un grand nombre de victimes et paralysant leur économie.

En 2018, le virus Ébola a de nouveau touché la République démocratique du Congo (RDC), où la toute première apparition du virus avait été signalée en 1976. La maladie y a refait apparition en 2018, lorsque la RDC a déclaré sa neuvième épidémie en mai, dans l'ouest du pays, et sa dixième le 1er août, dans le nord-est du pays, à peine une semaine après la fin de la précédente. Le 17 juillet 2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que l'épidémie d'Ébola en RDC urgences de santé publique de portée internationale (USPPI). Plus de 3460 cas ont été signalés en RDC, avec 2280 décès. En 2019, 4 cas d'Ébola en provenance de la RDC ont été détectés en Ouganda (tous sont décédés), mais aucun autre débordement de l'épidémie n'a ensuite été signalé. Le dernier patient atteint d'Ébola dans l'est de la RDC a été libéré le 14 mai 2020. Le nombre de cas actifs a diminué, mais les familles et survivants ont toujours besoin de soins de santé étendus, ainsi que d'un soutien psychologique. Le 1er juin 2020, un nouveau foyer d'Ébola a été signalé dans la province Équateur au nord-ouest du pays.

Les zones affectées par l'épidémie d'Ébola en RDC connaissent un conflit armé depuis deux décennies et cette épidémie vient y aggraver un contexte humanitaire déjà fragile – un million de personnes sont déplacées à l'intérieur de ces zones et elles luttent pour obtenir des vivres, de l'eau potable et des soins de santé. Les infrastructures médicales et travailleurs de la santé ont subi des attaques à plusieurs reprises, menant parfois à la suspension temporaire de leurs activités. La réponse au virus Ébola œuvre au développement constant de la confiance et de l'acceptation au sein des communautés locales, facteurs essentiels pour que les gens soient prêts à se conformer aux mesures sanitaires comme le traitement de suivi, la vaccination et les pratiques funéraires sécurisées.

En quoi consiste notre aide ?

L'Union européenne est l'un des principaux bailleurs de fonds dans le cadre de la réponse internationale au virus Ébola, menée par les autorités de RDC et les Nations unies (ONU), y compris l'Organisation mondiale (OMS).

L'épidémie d'Ébola en RDC démontre qu'une approche inclusive, solidaire et empathique à l'égard des communautés affectées est essentielle au succès de tout plan de réponse. Pour qu'il soit accepté par les communautés, le plan de réponse doit être construit autour et avec les patients et leurs familles, en tenant compte des inquiétudes des communautés locales et en répondant à leurs besoins humanitaires et de protection les plus urgents.

Guidée par ces principes, l'Union européenne a octroyé depuis août 2018 plus de € 100 millions à des projets humanitaires et de développement pour lutter contre Ébola. Ces projets permettent :

- la mise en place de mesures de prévention des infections
- de travailler avec les communautés locales pour encourager leur compréhension, acceptation et soutien au plan de réponse
- l'organisation d'une protection sociale et d'un soutien nutritionnel pour les survivants et leurs familles
- de répondre aux besoins humanitaires de base des communautés vivant dans les zones affectées par le virus Ébola
- d'aider le secteur de la santé national à fournir un accès gratuit à des soins de qualité aux personnes vivant dans les zones affectées par le virus Ébola

En outre, l'UE fournit une aide en nature essentielle sur le terrain, sous forme :

- d'experts de l'UE en matière de santé en contexte humanitaire et d'épidémiologistes du [Centre européen de prévention et de contrôle des maladies](#) (ECDC), en soutien à la réponse internationale
- d'un soutien logistique aux travailleurs humanitaires œuvrant sur le terrain, grâce au service aérien humanitaire de l'UE (170 vols opérés depuis mai 2018)
- d'un appui à la formation des travailleurs humanitaires aux évacuations médicales, par le biais du [Mécanisme de protection civile de l'UE](#)

Depuis 2014, l'UE contribue également grandement à la recherche sur le virus Ébola, y compris le développement de vaccins. Elle y a consacré des fonds à hauteur de plus de € 230 millions.

Compte tenu de la faiblesse du système de santé en RDC, l'UE a également débloqué des fonds de développement, sur plusieurs années, pour soutenir le secteur de la santé national du pays (€ 180 millions au total, dans le cadre du 11e programme FED pour la période 2014-2020).

Ébola constitue un risque pour les pays voisins des zones affectées, aux besoins humanitaires déjà importants en soi. Conformément aux lignes directrices de l'OMS, en 2018 et 2019, plus de € 6 millions de fonds humanitaires et de développement de l'UE ont été débloqués pour aider les pays voisins à risque – l'Ouganda, le Soudan du Sud, le Rwanda et le Burundi – à renforcer leurs mesures de prévention et de préparation. Via son programme de développement, l'UE soutient également les systèmes de santé du Burundi et du Soudan du Sud.

Protection Civile et Operations d'Aide Humanitaire Européennes - B-1049 Bruxelles, Belgique - E-mail : echo-info@ec.europa.eu
Site web : <http://ec.europa.eu/echo> - Facebook : [@ec.humanitarian.aid](#) - Twitter : [@eu_echo](#) - Instagram : [@eu_echo](#)